

# Les vendeuse·eur·s de rue et leur lutte pour une gestion inclusive des espaces publics



*Vendeuse de rue au Marché Sandaga, Dakar, Sénégal.  
Crédit photo : Dean Saffron*

Les conceptions de développement urbain devraient reconnaître et intégrer le rôle joué par l'ESS dans la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie des travailleuse·eur·s de l'informel.

Depuis 2019, sous l'argument qu'il fallait résoudre les problèmes d'encombrement et de congestion des espaces publics et sous l'impulsion des initiatives du Programme zéro déchets (des villes sénégalaises propres) pour nettoyer les rues et assurer la santé publique, les travailleuse·eur·s dans les espaces publics à Dakar ont été victimes des actions de « déguerpissement » [nom donné aux opérations d'expulsion], de destruction de marchandises et de recasements forcés. Malgré le rôle essentiel de ces travailleuse·eur·s pour le bien-être des ménages les plus démunis, les actions punitives des autorités ont augmenté lors de la crise sanitaire de la COVID-19, en prétextant qu'elles·ils étaient une source de propagation de la maladie. Plus récemment, les travaux pour le Bus Rapid

Transit (BRT) et le train rapide (TVR) ont précipité l'expulsion des vendeuse·eur·s de rue de leurs lieux de travail, sans avoir été pris·e·s en considération dans ces décisions.

Bien que ces déguerpissements soient faits dans le cadre de l'implémentation du Plan Sénégal émergent (le plan national de développement en marche depuis 2014, maintenant à sa deuxième phase), la vision négative sur les vendeuse·eur·s de rue est de longue date ; elle se reflète dans le cadre légal régulant les activités dans les espaces publics et dans les narratives qui voient ces travailleuse·eur·s comme un problème à résoudre. Malgré la reconnaissance du gouvernement du Sénégal quant à l'inadéquation du cadre légal pour l'économie informelle, lors de l'analyse faite avec le BIT<sup>1</sup>, la Stratégie nationale intégrée pour la formalisation de l'économie informelle, récemment publiée, a soutenu une vision défavorable à la vente ambulante, en affirmant que les espaces publics ne doivent pas être des lieux de travail.

### Principales revendications des vendeuse·eur·s de rue

- Reconnaissance de leur statut comme des travailleuse·eur·s et de leurs lieux de travail, ainsi que l'établissement d'espaces de dialogue institutionnalisés.
  - Cadre légal plus favorable à leurs moyens de subsistance.
  - Arrêt des déguerpissements dans la ville et des processus inclusifs pour des recasements dans des endroits adéquats.
  - Implication dans la conception du Plan d'urgence de reconstruction et de modernisation de l'arrondissement de Dakar-Plateau.
- Extension de la protection sociale et accès aux programmes sociaux.
- Accès à des appuis (par ex. accès au crédit, formations) et de l'accompagnement de la part des autorités.
- Accès aux services sociaux près de leurs lieux de travail.

1 OIT (2020), *Diagnostic de l'économie informelle au Sénégal*. Genève, Bureau international du Travail. [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_protect/---protrav/---travail/documents/publication/wcms\\_735752.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---travail/documents/publication/wcms_735752.pdf)

## Travail de WIEGO

Le travail en soutien des travailleuse·eur·s en espaces publics inclut un répertoire d'interventions dont les principaux volets comprennent :

- **Développement des liens de solidarité entre les organisations de vendeuse·eur·s de rue, commerçant·e·s de marché et gargotier·ère·s afin de parler avec une seule voix** et se faire entendre par les autorités nationales et locales dans le cadre des réaménagements urbains.
  - Soutien à 17 organisations (incluant les organisations plus représentatives au niveau national) pour s'articuler sous une structure ad hoc dénommée Plateforme des Acteurs du secteur informel.
  - Facilitation des espaces d'échange et de concertation pour les organisations afin de développer leurs revendications et recommandations.
- **Autonomisation légale des travailleuse·eur·s** afin de sensibiliser les travailleuse·eur·s sur le cadre légal et les instruments à leur disposition (y compris la Recommandation 204 de l'OIT) pour contester les décisions et actions des autorités ; connaître les leviers d'appui dans la construction de leur argumentaire de plaidoyer ; développer des alliances entre les organisations de travailleuse·eur·s et des avocat·e·s ; sensibiliser les fonctionnaires de la municipalité sur l'inadéquation du cadre légal ; et promouvoir le dialogue avec les autorités locales autour de modèles plus inclusifs pour la gestion des espaces publics.
  - Identification des principaux problèmes du point de vue des travailleuse·eur·s.
  - Collaboration dans l'analyse de la situation autour des déguerpissements, visant à appuyer les efforts des organisations de travailleuse·eur·s plaidant pour des processus inclusifs de recasement.
- **Promotion des espaces de dialogue avec les autorités nationales et locales** où les organisations de travailleuse·eur·s pourraient présenter leurs propositions et plaider pour leur inclusion dans les espaces de prise de décisions.
- **Alliances stratégiques avec les centrales syndicales pour appuyer les efforts des organisations**, dans le but de renforcer les liens et la solidarité entre les travailleuse·eur·s des secteurs formel et informel et positionner leurs revendications dans le cadre de la relance économique et dans le processus de formalisation promu par le gouvernement.
  - Travail de renforcement des capacités de leadership des femmes dans les centrales syndicales de travailleuse·eur·s en emploi informel avec la CNTS.
- **Cocréation de connaissances pour proposer des cas démonstratifs aux gouvernements locaux**, ainsi que des échanges entre les travailleuse·eur·s afin d'appuyer les efforts de plaidoyer menés par les travailleuse·eur·s dans les espaces publics.
- **Communications stratégiques pour le plaidoyer.**
  - Travailler sur des communications concertées avec les centrales syndicales pour la défense de leurs droits en tant que travailleuse·eur·s.



## À propos de WIEGO

Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation (WIEGO, pour son sigle en anglais) est un réseau mondial consacré à promouvoir l'autonomisation des personnes travailleuses démunies – en particulier des femmes – dans l'économie informelle afin de garantir leurs moyens de subsistance. Nous considérons que toutes les personnes travailleuses doivent avoir les mêmes droits, opportunités économiques et protections, ainsi qu'être en mesure de s'exprimer sur un pied d'égalité. Pour favoriser le changement, WIEGO vise à améliorer les statistiques et élargir les connaissances sur l'économie informelle, à créer des réseaux et renforcer les capacités des organisations des travailleuses et travailleurs de l'informel et, en collaboration avec ces réseaux et organisations, à influencer les politiques locales, nationales et internationales. Visitez [www.wiego.org/fr](http://www.wiego.org/fr).